



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

Nantes, le 24 février 2022

Conférence sociale du jeudi 24 février 2022 État, Région, partenaires sociaux : tous mobilisés pour l'emploi

Didier MARTIN, préfet de la Loire-Atlantique, préfet de la région des Pays de la Loire, et André MARTIN, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge de la jeunesse, l'emploi, les formations, les lycées et l'orientation, ont réuni ce jour les organisations d'employeurs et les syndicats de salariés au sein de la Conférence sociale, afin de répondre plus efficacement aux enjeux de recrutement dans la région.

Avec un taux de chômage parmi les plus bas de France métropolitaine à 6,7% au 3e trimestre 2021, les Pays de la Loire se trouvent dans une situation favorable, inédite depuis dix ans. Cette tendance se confirme début 2022 avec de nombreux secteurs d'activité qui voient leurs carnets de commande se remplir, mais peinent à recruter, quel que soit le niveau de qualification requis. Les raisons en sont multiples : défaut d'attractivité de certains métiers, freins périphériques (mobilité, logement, garde d'enfants), mais aussi inadéquation des qualifications des demandeurs d'emploi avec les besoins des employeurs.

Des actions concertées pour faciliter les recrutements

L'action de l'État, de la Région et des partenaires se décline au plus près des territoires au sein des 18 Comités Locaux Emploi, Formation et Orientation Professionnelles (CLEFOP), qui ont chacun établi leur feuille de route en s'appuyant sur les dispositifs issus du plan gouvernemental de réduction des tensions de recrutement et des mesures de la Mobilisation pour l'emploi dans les métiers en tension de la Région.

Ces actions de terrain portent sur des domaines variés pour lever l'ensemble des freins à l'emploi : actions de recrutement spécifiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, aides au logement de publics précaires, actions de découverte des métiers, etc. Des actions spécifiques sont également conduites dans les secteurs les plus en tension, en particulier le secteur médico-social.

La Conférence sociale a été l'occasion de tirer un bilan de ces expériences et d'accélérer leur appropriation par l'ensemble des partenaires et leur déploiement.

Des exemples d'actions conduites en Pays de la Loire sont présentées en annexe de ce communiqué de presse. Des présentations détaillées de ces actions peuvent être organisées sur demande auprès des services de l'État et de la Région.

Exemple d'actions mises en place au sein des Comités locaux emploi, formation, orientation professionnelle pour réduire les tensions de recrutement dans les territoires de la région Pays de la Loire



Déploiement d'une offre PCRH+ (dédiée à la politique de recrutement et de fidélisation des salariés)

Catégorie : essaimage de bonnes pratiques ; actions financières

Pilote : DREETS, en lien avec les 11 Opérateurs de Compétences (OPCO)

La DREETS a mobilisé les OPCO pour développer un module de prestation conseil en ressources humaines (PCRH), visant spécifiquement à améliorer les modalités de recrutement et de fidélisation des salariés des petites entreprises, d'une durée courte (1 à 2 jours). Il s'agit d'outiller les entreprises en s'appuyant sur le dispositif PCRH pour réduire les tensions de recrutement et accompagner la professionnalisation de la fonction RH au sein des TPE/PME, souvent insuffisamment structurées et qui conduit à rendre plus difficiles les démarches de recrutement. Il s'agit avec les OPCO de mobiliser rapidement des consultants et aider les entreprises à affiner leurs besoins, mieux identifier les profils, travailler sur leur marque employeur, aller chercher un public plus éloigné de l'emploi, etc.

L'adaptation de ce dispositif devrait permettre aux entreprises, qui ont à revoir leurs processus de recrutement pour être plus attractives, de bénéficier d'un accompagnement à très faible coût pour mieux valoriser leur entreprise dans le recrutement et mieux accueillir les nouveaux salariés. Grâce à un partenariat avec la Région Pays de la Loire, la prestation présente un coût nul pour les entreprises de moins de 50 salariés, et un reste à charge de 20% pour les entreprises dont les effectifs sont compris entre 50 et 250 salariés.

Calendrier : offre déployée (formulaire sur le [site de la DREETS](#)) à la mi-janvier 2022. Communication large sur le dispositif auprès des têtes de réseaux et dans les territoires en février 2022

Le rallye des entreprises

Territoire : Mayenne, Sud

Catégorie : action de promotion des métiers/ Orientation

Pilote : CLEFOP du Sud Mayenne

Le rallye des entreprises du sud Mayenne est destiné à faire découvrir aux enseignants de collèges et de lycée, les principaux métiers des entreprises participantes, dans différents secteurs d'activité, tels que le transport et la logistique, l'industrie, le bâtiment, l'assainissement.

Cette action repose sur une initiative organisée par les membres du comité local emploi, formation, orientation professionnelle (CLEFOP). Elle associe les trois communautés de communes de l'arrondissement de Château-Gontier, les services de Pôle Emploi, de la mission locale, les services de l'État (DDETSPP et sous-préfecture), la Région, l'Éducation nationale, la Chambre des métiers et de l'artisanat, et le Carif-Oref.

Elle vise à faciliter la rencontre avec les entreprises, à communiquer sur les secteurs professionnels, les métiers et leurs évolutions, à lever les freins des représentations et outiller les prescripteurs pour orienter les publics. Le rallye se déroule sur une journée avec trois temps forts : présentation des données socio-économiques du territoire et de la situation de l'emploi, visite des entreprises participantes et organisation d'ateliers thématiques.

Résultats et calendrier : En 2021, deux éditions ont été organisées, une en distanciel, en avril, la seconde en présentiel en octobre. Trois entreprises ont participé à la première édition, et huit lors de la deuxième.

Une réunion du groupe de travail EFOP est prévue le 08 mars 2022, dont l'objectif sera de préparer la prochaine édition du rallye et de définir sa date précise. Il sera très probablement organisé au cours du mois d'octobre 2022.

Carte des métiers en tension

Territoire : Loire-Atlantique, Ouest

Catégorie : Action de communication, de promotion des métiers, orientation

Les agences Pôle Emploi du territoire (Pornic, Saint-Nazaire, la Baule-Guérande et Trignac) ont établi une carte des métiers en tension, établie à partir des données statistiques de l'offre et de la demande d'emploi. Cette cartographie présente visuellement les métiers et les secteurs en tension, en fonction du nombre d'offres d'emploi déposées et de la pénurie de candidats constatée. Une première cartographie avait été établie en 2018, partagée avec l'ensemble des acteurs du CLEFOP.

En 2021, cette carte a été réactualisée, enrichie avec le ressenti des acteurs emploi insertion du territoire. La crise sanitaire et les incertitudes sur la reprise du secteur aéronautique ont compliqué sa mise à jour. Le caractère saisonnier des emplois a été introduit dans cette nouvelle version, la saisonnalité aggravant fortement les tensions de recrutement.

Cette carte est diffusée par Pôle Emploi et les animatrices du CLEFOP en version « poster » et informatique aux acteurs accompagnant des publics et est utilisée au quotidien pour orienter les demandeurs d'emploi, les jeunes, les salariés en reconversion, les collégiens et les lycéens vers les métiers les plus en tension, ainsi que lors des salons, job datings, etc. Elle est aussi affichée dans les espaces d'attente des agences Pole Emploi et Missions locales.



Aide à la mobilité géographique par un soutien financier des apprentis

Territoire : Maine-et-Loire, Centre

Catégorie : Action financière - aide à la mobilité

Pilote : CCI 49

La CCI va aider financièrement les apprentis en difficulté en matière de mobilité géographique. L'idée est d'aller chercher d'autres financements que ceux existants, soit pour le passage du permis de conduire, soit pour l'acquisition d'un moyen de locomotion (voiture, scooter, trottinette), soit pour l'achat de bons de transport (ticket de bus...). Le montant financier est de 1000 euros maximum par apprenti pour un objectif de 30 jeunes bénéficiaires. Les fonds financiers proviennent d'un fonds de solidarité géré par le bureau des apprentis du Centre Pierre Cointreau alimenté par les actions solidaires des apprentis de l'établissement ainsi que par des financements la Région des Pays de la Loire.

Prêt de véhicules électriques

Territoire : Maine-et-Loire, Est

Catégorie : Action financière- aide à la mobilité

Pilote : Agglomération de Saumur, avec le Garage solidaire « Aspire »

Afin d'améliorer la mobilité professionnelle des demandeurs d'emploi et des jeunes, un garage solidaire d'un ensemblier de l'IAE (Aspire à Saumur) acquiert des véhicules électriques sans permis afin de les mettre à disposition de 30 bénéficiaires : ceux-ci seront des demandeurs d'emploi, des jeunes suivis par la mission locale, des stagiaires de la formation professionnelle... Sont également identifiés 20 entreprises d'accueil des bénéficiaires (entreprises de viticulture, de maraîchage et industrie notamment). Le pilote de l'action est l'agglomération de Saumur Val de Loire avec l'appui des membres du CLEFOP Est. L'objectif est de pallier à la fois l'absence de moyens de locomotion et de permis de conduire. En échange de cette mise à disposition de véhicules, le bénéficiaire louera le véhicule à un prix modique. Il y a une volonté de passer de 10 à 20 véhicules sachant qu'un véhicule de ce type coûte 7000 euros pris en charge financièrement (investissement et coût d'exploitation) par les cofinanceurs participant au CLEFOP 49 EST : État (FDI IAE et Politique de la ville), Conseil Région des Pays de la Loire, Saumur Val de Loire Agglo, Département de Maine-et-Loire et autofinancement sur des fonds propres du garage solidaire conventionné "Chantier d'insertion" par la DDETS de Maine et Loire.

Action « Ses clés pour réussir en Mayenne »

Territoire : Mayenne

Catégorie : action de promotion et de communication

Les services de Pôle Emploi et de l'insertion du Département de la Mayenne ont engagé des actions communes de redynamisation des demandeurs d'emploi, bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique ou du RSA. Ces actions sont menées dans le cadre du déploiement du service public de l'insertion et de l'emploi.

Durant une semaine, les agences pôle emploi de la Mayenne et les services « insertion » du Département convient les bénéficiaires de l'ASS et du RSA, orientés vers un parcours « emploi » ou « socio-professionnel », à participer à différents événements, dans tout le département : visites d'entreprises et de structures d'insertion, afin de découvrir des métiers, dans différents secteurs d'activité (restauration, agriculture, bâtiment, couture, etc.), ainsi que des jobs dating avec des agences d'intérim « classiques » et d'insertion. Différents dispositifs sont présentés notamment ceux de l'IAE, de la formation professionnelle, de la création d'entreprise. Des ateliers de valorisation de son image sont aussi proposés, ainsi que des points d'information sur les droits, en matière de logement, santé, mobilité, gestion de budget. Des partenaires tels que la CAF, la CPAM, les RAM, l'IRSA présentent leurs offres de service.

Calendrier : L'évènement des « clés pour réussir » a été organisé du 29 novembre au 03 décembre 2021. Il a connu un très bon niveau de participation.

Il est envisagé d'organiser deux sessions en 2022. Chacune des sessions sera programmée sur une semaine, avec des actions déclinées sur l'ensemble du département, impliquant la mobilisation des 4 agences de Pôle Emploi et du CD 53. La date de la première édition de l'année n'est pas encore connue, mais elle devrait très probablement être organisée au cours du mois de juin 2022 et la seconde potentiellement en décembre 2022.



Action Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH)

Territoire : Sarthe, Sud

Catégorie : action d'aide financière – logement ; développement de partenariats ; déploiement d'une nouvelle offre de service hébergement jeunes actifs en zone rurale

Pilote : Le Flore Habitat Jeunes (porteur HTH) avec appui du CLEFOP Sarthe sud

Constat partagé début 2020 par les partenaires EFOP Sarthe sud de la nécessité - pour attirer et/ou maintenir sur ce territoire Sarthe sud des jeunes de 15-30 ans en démarche d'insertion professionnelle – d'y développer des solutions d'hébergement flexibles pour des séjours courts ou alternés.

L'association « Le Flore Habitat Jeunes » achevait alors une expérimentation HTH menée sur la CC Pays Sabolien à destination d'un public de jeunes apprentis (initiée avec des fonds régionaux suite au Grenelle de l'apprentissage).

Dans le cadre d'une démarche EFOP, appuyée par ses coprésidentes, avec soutien financier de la DREETS (FIE IT) et de la Région, l'offre de service HTH s'est étendue au-delà du public apprentis au bénéfice de jeunes stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d'emploi en immersion, salariés en mission courte ou en période d'essai, travailleurs saisonniers et déployée avec succès sur une nouvelle communauté de communes en 2021, la CC Pays Fléchois, et poursuivie sur la CC Pays Sabolien (2021-2023).

1ers éléments de bilan HTH année 2021: 1484 nuitées réalisées avec réseau de 33 hébergeurs activés, 37 jeunes bénéficiaires (20 ans d'âge moyen, 17 % apprentis, 25 % autres salariés/intérimaires, 58 % stagiaires)

Dans l'objectif de proposer aux 3 EPCI de l'EFOP Sarthe sud non couverts par HTH (plus ruraux, moins de pôles de centralité, des entreprises plus disséminées, des problématiques de mobilité accrues) d'expérimenter le dispositif en 2022 tout en limitant leur participation financière et en optimisant le coût global de la prestation, la DREETS a invité le Flore Habitat Jeunes à répondre en juillet 2021 à l'AAP Stratégie de lutte contre la pauvreté (crédits commissaire). Le projet du Flore a été sélectionné et 25 K€ versés pour accompagner ce déploiement d'HTH sur Sarthe sud (moitié du coût total). Cofinancement de la Région.

Mesdames les sous-préfètes et Conseillère régionale coprésidentes du CLEFOP se mobilisent pour accompagner la démarche : le sujet HTH, partagé en CLEFOP plénier en novembre dernier, est inscrit à l'ordre du jour des rencontres EFOP par bassin de vie organisées courant février.

D'ores et déjà, à l'issue de la rencontre du 3 février, la CC Loir Lucé Bercé a confirmé son engagement à expérimenter HTH en 2022 pour 1 an (reste à charge collectivité 1500 €) et la CC Sud Sarthe y réfléchit. Les élus de la CC Loué Brûlon Noyen se sont rencontrés le 10 février.

Bénéficiaires : Jeunes de 15-30 ans en démarche d'insertion professionnelle nécessitant une solution d'hébergement temporaire (séjours courts et/ou alternés) en proximité de leur lieu de travail/stage/formation. Cette solution d'hébergement sécurisante peut répondre aux besoins de jeunes ayant un budget limité, des difficultés de mobilité, un besoin d'encadrement (notamment pour les mineurs), de flexibilité.

Objectifs : Mettre en relation des propriétaires de logement disposant d'habitat vacant et des jeunes en recherche d'une solution temporaire de logement flexible, à un coût abordable, pour

des séjours courts ou alternés. L'intervenant socio-éducatif du Flore Habitat Jeunes s'assure de la qualité des hébergements proposés (chambre meublée/studio), met en relation hébergeurs et jeunes hébergés et assure une médiation.

Développer à l'échelle du territoire EFOP Sarthe sud une nouvelle offre d'habitat souple (mobilisable en 48 h) au plus près du lieu d'immersion, de stage, de formation, de travail, intéressante à mobiliser en zone rurale où les problématiques de mobilité font freins à l'insertion professionnelle des jeunes.



Action de valorisation de la filière bâtiment

Territoire : Vendée, Sud

Catégorie : action de communication, promotion des métiers / Orientation, développement de partenariats

Cette action démarrée en juin 2021 sur le territoire EFOP Sud Vendée poursuit plusieurs objectifs :

Valoriser et faire connaître les métiers du bâtiment auprès de la formation initiale, continue, des DE et salariés en reconversion... ; Sensibiliser un public plus éloigné de l'emploi, (IAE, BRSA, migrants...) sur les débouchés, les formations ; Élargissement des choix professionnels féminins ; Collaborer avec les entreprises du bâtiment pour qu'elles ouvrent leurs portes.

L'action se décline autour de 4 axes :

- Communication :

Promouvoir les formations Visas Métiers de septembre 2021 (action réalisée de juin à septembre 2021 avec une campagne de communication par mailing et Réseaux Sociaux durant l'été).

Travail sur la marque employeur en lien avec la MDEDE

- Orientation :

Sensibiliser les jeunes collégiens, lycéens aux métiers du bâtiment (réunion de lancement en visioconférence en septembre. Pilote : Référent Orientation de la Région)

Organiser un rallye des métiers du bâtiment/visites d'entreprises pour tout public (demandeurs d'emploi, salariés de l'IAE, BRSA, stagiaires de la formation PREPA)

Réunion de lancement en janvier 2022 - Pilote : Carif Oref

- **Sensibilisation des Demandeurs d'emploi- promotion des formations + Job Dating**

Mobiliser le SPE et les aider à sensibiliser les publics, mobiliser des entreprises, réunion de lancement : février 2022 - Pilote : Mission Locale Sud Vendée

- **Emploi :**

Organiser une action témoignages d'entreprises qui ont déjà fait le pas de côté + Job Dating dans le cadre d'une « quinzaine des métiers » prévue dans la feuille de route (priorité n°3)

Mobiliser la PCRH auprès des entreprises pour travailler le process de recrutement, la marque employeur, pour s'intégrer dans des démarches de transitions collectives.

Réunion de lancement : 13/01/2022 - Pilote : Animation CLEFOP

Partenaires :

Éducation nationale (CLEE + Conseillers école entreprise) – SPE – OPCO Constructys – Organisations professionnelles : CAPEB + FFB -GEIQ BTP - CMA – MDEDE – Développeurs économiques des 4 EPCI - État – Région – Département

Calendrier :

Mise en œuvre des actions tout au long de l'année 2022 avec une priorisation sur le 1er semestre

Création d'un Groupement d'Employeur par l'Insertion et la Qualification GEIQ hôtellerie de plein air

Territoire : Vendée, Ouest (littoral)

Catégorie : actions financières, développement de partenariats

Pilote : une SIAE et le Groupement Mer et Vie



Dans le cadre de l'insertion par l'activité économique, une SIAE du Littoral vendéen a instauré des collaborations avec le groupement d'employeurs Mer et Vie pour favoriser le continuum d'insertion des publics qu'elle reçoit. Les 2 structures ont sollicité la DDETS pour soumettre l'éventualité de création d'un nouvel outil (GEIQ) qui permet de répondre aux besoins du territoire en matière de salariés dans le secteur du tourisme mais aussi qui favoriserait la qualification et l'insertion durable des salariés suivis par la SIAE.

Après une étude de faisabilité, financée sur le FDI 2020, à laquelle ont été associés, en concertation avec la DDETS, la fédération vendéenne de l'hôtellerie de Plein air, l'AFDAS (OPCO de branche), les organismes de formation, des employeurs, l'EPCI, la Région, le Département, les opérateurs du SPE et la FFGEIQ, la création du GEIQ a été actée en juin 2021.

Le démarrage des premiers contrats a eu lieu en octobre 2021. Deux types de qualification sont préparés par le GEIQ : Ouvrier polyvalent en HPA ; Ouvrier d'entretien ménager des mobile-home et des parties communes.

A ce jour :

- Labellisation le 9 juillet 2021
- 13 structures de l'HPA sont adhérentes
- 6 personnes sont entrées en contrats sur le métier d'ouvrier polyvalent en HPA depuis le mois d'octobre 2021, le recrutement est en cours pour la seconde qualification avec une entrée prévue en février.
- Écriture d'une convention avec le Conseil Départemental de la Vendée qui jusqu'à présent subventionne les GEIQ dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA. Or, les salariés des GEIQ sont en général dans la fin de leur parcours d'insertion ce qui limite de fait le nombre de salariés des GEIQ bénéficiaires en tant que RSA. Les discussions actuelles avec le CD 85 seraient de prendre en compte la situation administrative du salarié à l'entrée de son parcours d'insertion. Ces travaux se poursuivent début 2022.

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle (SRCI) :
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
02 40 41 20 91/92

Région des Pays de la Loire
Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97